

### **L'Avenir des Chênes**

Relancer la valorisation économique des chênaies privées françaises

#### **Objectifs généraux**

- **Réaliser un diagnostic complet** de la chênaie : état sanitaire, état quantitatif et qualitatif de la ressource, de son renouvellement, du sur-stockage des bois en forêt,
- **Dynamiser le marché** et favoriser les stratégies industrielles sur la base d'une étude de marché nationale et internationale complétée d'actions marketing identifiant les produits à développer compatibles avec les qualités de bois disponibles (qualités premières, secondaires ...),
- **Améliorer la compétitivité de la filière chêne** : rénover et innover en matière de techniques sylvicoles, pour diminuer les coûts de revient pour les sylviculteurs, diminuer le coût global de la fonction approvisionnement par la mécanisation.
- **Favoriser le renouvellement de la chênaie** privée en formant les prescripteurs et en développant à un argumentaire économique pour convaincre et déclencher la décision de renouvellement auprès des sylviculteurs.

#### **Organisation et partenariat**

**Le projet a été retenu par l'interprofession France Bois forêt pour sa partie nationale** coordonnée par l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF) en collaboration avec le centre technique industriel FCBA (Forêt Cellulose Bois Ameublement), les Forestiers Privés de France (FPF) et l'Institut de Développement Forestier du CNPF.

**Ce projet fera l'objet d'un déploiement interrégional sur 12 régions :**

- Bourgogne
- Centre
- Champagne Ardenne
- Franche-Comté
- Ile-de-France
- Haute Normandie et Basse Normandie
- Limousin
- Lorraine
- Picardie
- Rhône-Alpes
- Pays de Loire

**et deux départements :**

- L'Allier (région Auvergne) et la Dordogne (région Aquitaine)

**Ces entités sont invitées à contribuer au plan de financement du budget global du projet, en complément de l'interprofession FBF.** Elles se caractérisent par une forte ressource en chêne et /ou une industrie fortement dépendante par cette essence.

Agissant en tête de réseau des coopératives forestières, l'UCFF assurera la coordination générale. Les experts des coopératives forestières régionales (ingénieurs et forestiers

spécialisés) interviendront en collaboration avec ceux du FCBA et des antennes régionales du CNPF, principaux partenaires de cette opération, et assureront le lien avec les représentants régionaux de la filière aval chêne.

Les données spécifiquement régionales seront collectées, analysées et synthétisées au niveau national et associées à des données internationales notamment pour l'analyse du marché. L'analyse partagée des conclusions et résultats obtenus permettront de dégager des actions concrètes et mutualisées.

### **Contenu du projet**

#### **1. Diagnostic**

---

**Cette tâche a pour objectif de quantifier et qualifier la ressource actuelle, ainsi que les difficultés liées à son renouvellement. Des outils typologiques opérationnels sont prévus.**

- a. Etat sanitaire des chênaies : caractérisation des effets du climat, âge et santé des arbres, identification des stations à chênes sensibles au changement climatique et capacités d'évolution. Création de typologie et d'outils d'aide à la décision avec des outils informatiques et cartographiques innovants.
- b. Etude de la ressource et de son renouvellement :
  1. caractéristiques par régions,
  2. équilibre des classes d'âge, évaluation du sur-stockage des bois en forêt
  3. état des lieux du déficit de renouvellement, mise en place d'un indicateur régional du renouvellement des chênaies
  4. définition de scénarii prévisionnels de récoltes (échelonnement des exploitations) pour éviter le stockage excessif de bois en forêt.
- c. Caractérisation des points de blocage à entreprendre les régénérations : verrous financier, fiscal, patrimonial, déficit d'image de l'exploitation forestière, immobilisme, etc.

⇒ **Le financement régional permettra d'approfondir l'analyse de la situation régionale et de prendre en compte les spécificités locales.**

#### **2. Le marché du chêne**

---

**Cette tâche a pour objectif de cerner les possibilités de développement de la filière : en prenant en compte les problématiques sylvicoles nouvelles (Cf tâche 1) et en recherchant l'adéquation entre la demande du marchés et les produits à extraire des chênaies dans les décennies à venir.**

##### **2.1 Etude de marché**

- a. Analyse de la récolte régionale, actuelle et prévisionnelle, d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- b. Analyse de la 1ère transformation du chêne : types d'entreprises, volumes, rendements, chaînes de valeur, évolutions, perspectives et localisation des entreprises d'avenir
- c. Analyse de la 2ème transformation du chêne : types d'entreprises, volumes, rendements, prix, destination, évolution et perspectives. On s'intéressera également aux performances et aux stratégies de développement des entreprises en France et à l'exportation.

- d. Identification de marchés cibles les plus significatifs en volumes de bois consommés dans les 10 prochaines années. Inventaire des démarches de conquête, reconquête ou développement de marchés, en lien avec la qualité de la ressource..

⇒ **Le financement régional permettra de passer d'une analyse macroéconomique des marchés à un diagnostic pragmatique des capacités d'évolution des entreprises de la filière forêt-bois sur le plan local. Il soutiendra le travail d'expertise des représentants régionaux des coopératives, à l'interface entre la ressource et la filière aval.**

### 2.2 Evolution probable des qualités et quantités offertes

- a. Détermination des qualités et quantités bois ronds principalement offertes dans les années à venir en fonction des diagnostics de la tâche 1
- b. Identification des qualités et quantités de bois sciés correspondant et des produits semi finis les plus adaptés, optimisant les qualités de bois ronds identifiées ci-dessus, tout en permettant un prix d'attaque du marché le plus compétitif possible.

### 2.3 Etude marketing

Cette étude tentera de mettre en adéquation : les attentes des consommateurs définies dans une étude en cours par la Fédération Nationale du Bois, avec les capacités de production identifiées dans la tâche 1 diagnostic et les produits futurs, innovants et compétitifs ciblés dans la tâche 2 marché du chêne.

Il s'agit ici de proposer des approches marketing qui permettent de « pousser » les produits qu'il serait le plus intéressant de produire pour l'amont de la filière (producteurs et 1ère transformation compris). Cette étude sera réalisées en partenariat avec les industriels du chêne afin de préciser son cahier des charges et préciser ses objectifs, pour une meilleure appropriation par l'ensemble des acteurs.

⇒ **Le financement régional permettra de renforcer cette étude marketing qui n'a pu être suffisamment être prise en compte dans le financement national de l'interprofession de France Bois Forêt. Ce financement sera déterminant pour permettre de faire appel à un bureau d'étude spécialisé de haut niveau, capable d'apporter à la filière des pistes réellement innovantes.**

## 3. Amélioration de l'offre

---

### 3.1 Sylviculture alternative

- a. Bilan et synthèse des typologies de peuplements et itinéraires sylvicoles associés
- b. Définition d'itinéraires technico-économiques novateurs
- c. Clé didactique pour hiérarchiser ces itinéraires

⇒ **Le financement régional permettra de caractériser des sylvicultures adaptées aux contextes sylvicoles régionaux (milieux, caractéristiques de chênaies)**

### 3.2 Techniques de mobilisation / exploitation

- a. Evaluation du consentement à offrir des propriétaires forestiers en regard des différents types de peuplements et des opérations sylvicoles à réaliser

- b. Etude de la mécanisation de la récolte. Mise au point de typologies de peuplements et techniques d'exploitation associées. Tests de matériels prometteurs.
  - c. Etude de l'intégration des techniques de mobilisation de bois énergie pour faciliter les opérations de sylviculture des chênes
- ⇒ **Le financement régional permettra de recueillir l'expertise régionales des coopératives sur les techniques de mobilisation, le comportement des propriétaires et sur la mécanisation.**

#### **4. Formation des prescripteurs et communication auprès des sylviculteurs**

---

- a. Création de supports de formation et d'outils de communication à l'attention des prescripteur techniciens et ingénieurs forestiers : utilisation des diagnostics climatique et stationnel, nouveaux itinéraires sylvicoles, nouvelles techniques d'exploitation.
  - b. Adaptation des outils de diagnostic et choix d'itinéraires sylvicoles pour les sylviculteurs
  - c. Formations techniques des prescripteurs et des sylviculteurs
  - d. Formation commerciales des prescripteurs pour convaincre et déclencher (« vendre ») la décision de renouvellement par les sylviculteurs
- ⇒ **Les formations et documents réalisés s'appuieront sur les résultats du projet national. Le financement régional est incontournable pour assurer une diffusion régionale des connaissances acquises.**

### **L'Avenir des Chênes**

Un large partenariat regroupant compétences nationales et régionales

Partenaires financiers pressentis	Partenaires techniques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprofession France Bois Forêt</li> <li>- Conseil Régional Bourgogne</li> <li>- Conseil Régional Centre</li> <li>- Conseil Régional Champagne-Ardenne</li> <li>- Conseil Régional Franche-Comté</li> <li>- Conseil Régional Ile de France</li> <li>- Conseil Régional Limousin</li> <li>- Conseil Régional Lorraine</li> <li>- Conseil Régional Basse Normandie</li> <li>- Conseil Régional Haute Normandie</li> <li>- Conseil Régional Pays de Loire</li> <li>- Conseil Régional Picardie</li> <li>- Conseil Régional Rhône-Alpes</li> <li>- Conseil Général de l'Allier</li> <li>- Conseil Général de la Dordogne</li> </ul>	<div style="text-align: center; margin-bottom: 10px;"> <p><b>CFBL</b></p> <p><b>UNISYLVA</b></p> <p><b>FBE</b></p> <p><b>FBE</b></p> <p><b>UNISYLVA</b></p> <p><b>CFBL</b></p> <p><b>FBE</b></p> <p><b>COFOROUEST</b></p> <p><b>COFOROUEST</b></p> <p><b>COFOROUEST</b></p> <p><b>NSF</b></p> <p><b>COFORET</b></p> <p><b>UNISYLVA</b></p> <p><b>AFB</b></p> </div> <div style="text-align: left;"> <p><b>Au niveau national :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UCFF</li> <li>- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)</li> <li>- Centre Technique Forêt Cellulose Bois Ameublement (FCBA)</li> <li>- Les Forestiers Privés de France (FPF)</li> </ul> <p><b>Au niveau régional :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les coopératives forestières</li> <li>- Les Centre Régionaux de la Propriété Forestière</li> </ul> </div>

#### **UCFF - Porteur de projet et coordinateur expérimenté**

L'UCFF rassemble les coopératives forestières réparties sur tout le territoire national. Cette fédération agit pour le développement de ces organisations dans le but de mieux défendre les intérêts économiques des propriétaires forestiers, qui sont leurs adhérents et fondateurs.

L'UCFF assure un rôle d'animateur de ce réseau, de porteur de projets mutualisés, et de représentation au niveau des institutions nationales et européennes. Les coopératives de l'UCFF regroupent près de 120 000 adhérents, gèrent 2,2 millions d'hectares, mobilisent 7,5 millions de mètres cubes de bois par an et réalise un chiffre d'affaires de 350 millions d'euros. A travers sa double certification PEFC et ISO 14001, l'UCFF s'engage pour la gestion durable des forêts et la réduction de ses impacts négatifs sur l'environnement.

L'UCFF est impliquée dans des programmes de recherche et développement européens et nationaux. Elle est notamment intervenue dans les projets du Programme National de Recherche des Bioénergies : OMICAGE (coordinateur projet) ; REGIX (coordinateur volet 2 et 4) ; MOBIPE (coordinateur volet 2) et ECOBIOM. Elle est aujourd'hui impliquée dans des projets plus larges MECABIOFOR (Bio-M&E, ANR), MOQAPRO (Bio-M&E, ANR), etc ..

Pour mener ces projets, l'UCFF agit en tête de réseau des coopératives forestières regroupant des experts, ingénieurs et techniciens forestiers. Chaque coopérative forestière intervient sur un territoire défini, au plus proche de ses adhérents et de leurs forêts. La proximité du terrain et l'implication dans l'économie locale sont des spécificités fortes des coopératives forestières.

**Acteurs clés de la filière forêt-bois, elles s'investissent pour favoriser la compétitivité des industries du bois en optimisant et en sécurisant leur approvisionnement en matière première.**

Contacts : Directeur : [pierre.ducray@ucff.asso.fr](mailto:pierre.ducray@ucff.asso.fr)